

DELIBERATION

N° 2010-070 du 20 Juillet 2010

OBJET : Convention ASPTT

Rapporteur : M. le Président

Le 20 juillet 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 juillet 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 35

Nombre de pouvoir : 0

Nombre de votes : 35

M. Maurice DUFOR est nommé secrétaire de séance

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Renée PETELET, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Héléne PONSART, M. Maurice DUFOR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, M. Thierry DUCURTIL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Claude PLEINDOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, Mme Léa ROUX, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Bernard COLOMBAN.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010, portant compétence en matière d'aménagement de l'espace communautaire, de la protection de l'environnement et du développement de la coopération transfrontalière franco-italienne,

Vu la demande de l'Association ASPTT de réaliser sur les trois prochaines années, des liaisons transfrontalières entre les sites italiens et celui du Briançonnais, de créer des liaisons nouvelles entre les autres espaces VTT du Pays des Ecrins et du Queyras, de baliser de nouveaux sentiers, de gérer et d'entretenir les circuits existants avec une véritable information du public sur l'ensemble du territoire.

Considérant que l'Association ASPTT Briançon/ Serre Chevalier est affiliée à la fédération Française de Cyclisme et est créateur du site VTT du Briançonnais,

Considérant que l'Association ASPTT travaillera en étroite collaboration avec les communes concernées et leurs offices de tourisme et informera la CCB des décisions arrêtées.

Vu la demande de subvention de l'Association ASPTT,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 8 juin 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- **Approuve le projet de partenariat en direction de l'Association ASPTT,**
- **Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention annexée à la présente pour l'année 2010,**



- Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 19 000 € en direction de l'Association ASPTT qui interviendra en trois versements,
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif du « Budget Général 2010 », de la collectivité,
- Souligne que l'accent doit être mis sur l'entretien des itinéraires réalisés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 26 JUIL. 2010

Date affichage : 27 JUIL. 2010